

Pour répondre aux attentes de ses apprenants et valoriser leurs compétences



est devenu un centre agréé



Qu'est-ce que c'est ?

Le TOSA est une **certification reconnue** dans 30 pays, qui permet de faire certifier ses compétences informatiques et digitales.

La certification TOSA est une certification **sans échec** qui atteste le niveau du candidat (Basique, Initial, Opérationnel, Avancé, Expert), au travers d'un score sur 1000 points.

Le TOSA peut aussi se passer en **mode Evaluation**, sans délivrance de certificat.



Pour qui ?

Le TOSA est destiné aux personnes **salariées ou demandeurs d'emploi** souhaitant évaluer et/ou certifier leur niveau de compétence sur divers outils informatiques et ainsi les valoriser au sein de l'entreprise. Le TOSA est adapté à tous les niveaux : de l'utilisateur occasionnel à l'expert.

Quels avantages ?

Pour les Services RH et formation

- Le TOSA est basé sur les compétences attendues en entreprise, et permet ainsi de **valider le niveau d'un collaborateur** avant de le recruter, de lui confier un poste ou une mission ;
- Le TOSA permet une évaluation tangible pour bien **positionner** un collaborateur avant une formation ;
- Si à l'issue de la formation, un passage de certification est réalisé, le TOSA donne une **mesure des acquis** de la formation ;
- **Eligible au CPF**, les conditions de financement dépendent du nombre d'heures dont la personne dispose et de l'OPCA. Depuis le 17 avril 2015, la certification TOSA est inscrite dans la catégorie B « norme de marché » de l'Inventaire de la CNCP. De ce fait la certification TOSA est universelle : Toutes régions, toutes branches professionnelles, demandeurs d'emploi et salariés. Renseignez-vous auprès de votre OPCA.



Pour le salarié ou le demandeur d'emploi

- Pouvoir mesurer précisément ses acquis ;
- Le score obtenu peut être intégré sur un CV ou sur les réseaux sociaux professionnels (vérifiable en ligne sur le site d'Isograd par tout recruteur);
- Faire prendre en charge une formation et utiliser ses heures CPF.

Comment se déroule le passage de la certification ?

Caractéristiques :

- **30 à 35** questions
- Durée limitée à **60** minutes
- Passage dans les locaux d'Evolution
- Délivrance d'un certificat dans les 48 heures

Test adaptatif :

- Un algorithme « intelligent » qui fait évoluer la difficulté des questions en fonction du niveau du candidat
- Des QCM ergonomiques centrés sur la maîtrise des fonctionnalités
- Des questions de manipulation réelle du logiciel



Evaluations « simples »:

20 à 25 questions sur 40 minutes, avec analyse cartographique des compétences et statistiques de comparaison. Résultat immédiat.

Où ?

Les certifications TOSA se déroulent dans les locaux d'Evolution à La Madeleine (ou en entreprise, en formation intra, sous conditions).

Les évaluations « simples » peuvent se dérouler où vous le souhaitez, dans vos locaux, chez Evolution, chez le candidat.

Quand ?

Demandez les créneaux de passage TOSA à votre conseiller Evolution.

Généralement, à l'issue des sessions inter-entreprise de 17h15 à 18h (Possibilité de réservation de créneaux privatisés).

Par ailleurs, à l'issue de toute formation « Intra », nous pouvons organiser un passage de certification pour tous les apprenants, dans la continuité de la formation, de 16h30 à 17h30.

Les cursus Evolution pour vous situer face aux niveaux TOSA :

- TOSA **basique** : Niveau « prise en main » acquis¹
- TOSA **Opérationnel** : Niveau « intermédiaire » acquis
- TOSA **Avancé** : Niveau « perfectionnement » acquis
- TOSA **Expert** : Niveau « perfectionnement » acquis plus une grande curiosité et une capacité à apprendre seul face à des difficultés techniques.

Tarifs

- **Evaluations** simples + rapport détaillé des compétences 35 € HT
- **Certifications**
 - Groupe Intra à l'issue d'une formation, par personne 79 € HT
 - Sur un créneau ouvert du calendrier 100 € HT (candidat libre)
 - Particuliers et demandeurs d'emploi sur un créneau ouvert 79 € TTC

Le code TOSA 164 617 est universel : Toutes régions, toutes branches professionnelles, Demandeurs d'emploi & salariés.

¹ Acquis signifie que la personne a pratiqué réellement ce qu'elle a appris lors de ses formations, et a ainsi élargi ses compétences par la pratique. Par expérience, il faut de 1 à 3 mois selon l'intensité de pratique pour avoir acquis durablement le contenu d'une formation.